

**295<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 25 FÉVRIER 2023****ÉCOLE DES BEAUX-MARAIS**

---

**PRÉSENCES****MEMBRES ÉLUS :**

Cottreau, Marcel - président	Clare
Racette, Diane - vice-présidente	Rive-Sud
Arsenault, Jeff	Halifax
Benoit, Alfred	Pomquet
Comeau, Michel A.	Clare
David, Cetus	Richmond
d'Entremont, Jeanelle	Argyle
deViller, Clyde	Argyle
Haché, Philippe	Inverness
Hinton, Jessica	Truro
Howlett, Katherine	Halifax
LeFort, Marcel	Sydney
Pinet, Marc	Halifax

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Babin, Denise	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeBlanc, Rachelle	Clare
Samson, Blair	Richmond

**PERSONNEL :**

Collette, Michel	directeur général
Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
Saulnier, Janine	trésorière

**MEDPE :**

Amirault, Stephen	agent régional d'éducation
-------------------	----------------------------

**OBSERVATRICE :**

Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications
-------------------	-----------------------------------

**INVITÉ :**

Brown, Timothy*	directeur régional, métro
-----------------	---------------------------

*\*En partie de la réunion*

## Samedi 25 février 2023

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Michelle Surette, directrice adjointe par intérim à l'École des Beaux-Marais, souhaite la bienvenue au Conseil et présente un discours qui souligne, entre autres, l'historique de l'école et la fierté de la communauté. Le président la remercie de son accueil et précise l'importance que le Conseil se rencontre à l'École des Beaux-Marais, cette école étant numéro un sur la liste des priorités du Conseil.

Vérification du quorum

À 9 h 05, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### 2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

Le président fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Marc Pinet, appuyé par Clyde deViller, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

### 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 294 (régulière), En ligne

*Diane Racette, appuyée par Cetus David, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 21 janvier 2023. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 6. RÉOLUTIONS EN BLOC

- 6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 294
- 6.2. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION
- 6.3. RAPPORT DU COMITÉ VÉRIFICATION
- 6.4. RAPPORT DU COMITÉ FINANCES
- 6.5. RAPPORT CA FNCSF
- 6.6. RAPPORT CG U. STE-ANNE
- 6.7. RAPPORT CLIMATE CAUCUS
- 6.8. CORRESPONDANCE
- 6.9. HORAIRE – SEMAINE DE PROMOTION

### **Résolution 295-01**

Jeff Arsenault, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **7. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DES OPTIONS POUR LA PÉNINSULE – À COURT ET LONG TERME**

Timothy Brown se joint à la réunion.

### **7.1. COMITÉ PLÉNIER**

*Jeanelle d'Entremont, appuyée par Clyde deViller, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*La vice-présidente préside le comité plénier.*

#### **7.1.1. Options à court terme pour le secondaire de la péninsule**

Le directeur général et Timothy Brown présentent les résultats des deux sessions de travail qui ont eu lieu avec la communauté de la péninsule d'Halifax en janvier 2023. Les données présentées se trouvent également dans le rapport déposé au Conseil à la présente réunion. Un des buts de ces sessions était d'identifier des solutions acceptables à court et long terme pour les élèves du secondaire de l'École Mer et Monde.

Le Conseil a comme tâche à la présente réunion de se concentrer sur les solutions à court terme. Il se penchera sur les options à long terme à une réunion ultérieure.

Parmi les 11 options à court terme identifiées par la communauté, huit furent éliminés en raison d'impossibilité; et trois furent retenues, dont :

1. Statu quo (École secondaire Mosaïque);
2. Salles de classe à Citadel High;
3. Location d'un espace pour en faire une école.

Il y a un consensus parmi les membres que la première option, statu quo, n'est pas une option à considérer dû au fait que le CSAP a perdu plus que 75 % de ses élèves de la 10<sup>e</sup> année provenant de l'École Mer et Monde en 2022-2023 avec cette option.

En discutant de la deuxième option, salles de classe à Citadel High, les membres soulignent que, bien que les infrastructures soient déjà en place, ils ont des inquiétudes quant au fait que cette option va à l'encontre des principes et du mandat

culturel et langagier du CSAP. De plus, l'effet d'assimilation risque de devenir un enjeu important en raison que la vie scolaire en lien avec les sports, les clubs, les comités, ainsi que tous autres moments à l'extérieur de la salle de classe se dérouleraient qu'en anglais. Les membres sont d'accord qu'offrir une programmation en français dans l'enceinte d'une école anglophone serait un recul important sur la bataille gagnée pour l'obtention des écoles homogènes en Nouvelle-Écosse et créerait alors un précédent dangereux qui deviendrait difficile de contrer sur l'ensemble de la province.

Les membres discutent ensuite de la troisième option, location d'un espace pour en faire une école, aussi appelée « école urbaine ». Le directeur général mentionne qu'il y a déjà des précédents pour ce type d'école en Nouvelle-Écosse et ailleurs au pays.

Il est mentionné que les installations seraient adaptées pour une programmation au secondaire et que les élèves auraient la possibilité d'accéder à tous les services environnants, tels que les musées, les galeries et la bibliothèque centrale. Il est à noter qu'il sera nécessaire que les élèves se dirigent parfois vers une école du CSAP pour l'utilisation des laboratoires de sciences ou autre durant la journée scolaire. Si choisie, cette nouvelle école deviendrait alors l'option pour les études secondaires des élèves provenant de l'École Mer et Monde, changeant ainsi la frontière. Cependant, il est précisé que les élèves détiendraient toujours la possibilité de fréquenter les programmes Options et Opportunités (O2) et Baccalauréat international (BI) dans une autre école du CSAP. De plus, il est noté que les élèves présentement inscrits à l'École secondaire Mosaïque provenant de la péninsule auront l'option de demeurer à l'école où ils sont présentement inscrits.

Les membres se prononcent en faveur de cette dernière option présentée en indiquant qu'elle répondrait le mieux aux besoins de la communauté de la péninsule et du CSAP en tant qu'entité provinciale.

Ceci fut l'objet d'une discussion approfondie.

## 7.2. FIN DE COMITÉ PLÉNIER

*Jeanelle d'Entremont, appuyée par Jessica Hinton, propose de mettre fin au comité plénier et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*Le président reprend le fauteuil.*

## 7.3. RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

La vice-présidente indique que le Conseil a discuté des options à court terme pour le secondaire de la péninsule pour la rentrée scolaire 2023-2024. Une motion est requise pour identifier officiellement la troisième option.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une période de commentaires du public de prévue à un temps spécifique à l'ordre du jour. Le président demande s'il y a des membres du public qui souhaitent faire des commentaires à ce temps. Lucien Comeau fait des commentaires au sujet de la rétention des élèves dans les écoles du CSAP. De plus, les membres du public suivants se sont prononcés en faveur de la troisième option que le Conseil considère pour le secondaire de la péninsule : Lucien Comeau, Jean-Philippe Bourgeois, Nicole Dupuis, Isaac Arsenault, et Nathalie Niles. Cette dernière soulève tout de même son inquiétude que les besoins de l'École des Beaux-Marais se fassent mettre de côté avec l'avancement du dossier de la péninsule.

Le Conseil revient à l'item 7.3 à l'ordre du jour. Il est précisé que cette demande pour le secondaire de la péninsule ne change aucunement les priorités en infrastructures ni les projets capitaux existants du CSAP. Ceci sera reflété dans la lettre à la ministre.

### **Résolution 295-02**

Considérant le fait que la rétention des élèves provenant de l'École Mer et Monde vers le secondaire est en péril, ayant vu un exode vers le système anglophone de plus que 75 % de ces élèves de la 10<sup>e</sup> année en 2022-2023 en raison de l'absence d'une école secondaire francophone sur la péninsule d'Halifax; et

Considérant le fait qu'il est essentiel d'offrir une solution urgente à court terme pour les élèves du secondaire de la péninsule dès septembre 2023-2024;

Jeff Arsenault, appuyé par Katherine Howlett, propose que le Conseil envoie une lettre urgente à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, conformément à l'Article 56 (2) des *Governor in Council Education (CSAP) Act Regulations*,

a) lui confirmant les nombres prévus d'inscriptions pour une école urbaine secondaire sur la péninsule;

b) lui demandant l'approbation que le CSAP offre un programme de français langue première de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année dans une école urbaine à court terme sur la péninsule dès la rentrée scolaire 2023-2024;

et

c) lui demandant la confirmation de l'enveloppe budgétaire nécessaire pour l'installation des infrastructures et les frais opérationnels.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Le directeur général s’engage à tenir une session d’information pour la communauté de l’École Mer et Monde prochainement afin de fournir plus de détails à celle-ci.

Timothy Brown quitte la réunion.

## 8. AFFAIRES DU CONSEIL

### 8.1. PRINCIPES DE DOTATION 2023-2024

Le Conseil reçoit la recommandation de l’administration concernant les principes de dotation 2023-2024. Ceux-ci sont adoptés annuellement conditionnellement à l’approbation du budget et sont basés sur les lignes directrices de la formule de distribution du financement du CSAP.

Les membres posent des questions portant sur la distribution des Équivalents temps pleins (ETP) et comment le Conseil pourrait ajouter certains ETP dans des domaines spécifiques. Le directeur général mentionne qu’avec l’arrivée du nouveau Plan stratégique, des changements significatifs seront considérés ultérieurement pour s’aligner avec ce dernier. Le document *Principes de dotation* sera donc considérablement différent l’année prochaine.

#### **Résolution 295-03**

Philippe Haché, appuyé par Jeff Arsenault, propose que le Conseil accepte les Principes de dotation pour l’année scolaire 2023-2024.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.**

### 8.2. RECOMMANDATIONS – DÉLÉGUÉS AU SOMMET SUR L’ÉDUCATION 2023

#### **Résolution 295-04**

Marcel LeFort, appuyé par Alfred Benoit, propose de nommer Diane Racette et Joeleen Larade à titre de déléguées au Sommet national sur l’éducation 2023 qui aura lieu du 26 au 28 avril 2023 à Ottawa, ON.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.**

## 9. SUIVI À LA DEMANDE DE LA COMMUNAUTÉ DE TORBÉ POUR UNE ÉCOLE DU CSAP

Après des années de mobilisation d’un groupe de parents et de membres engagés de la communauté de Torbay (Torbé), le CSAP a reçu, à la réunion du Conseil du 10 décembre 2022, une demande officielle de la part de la communauté de Torbay (Torbé) quant à l’accès à une éducation en français langue première.

Une séance de préinscriptions avait eu lieu et le Conseil reçoit à la présente réunion un rapport avec les résultats concernant le nombre d'élèves préinscrits pour septembre 2023 qui se chiffre à l'heure actuelle à 42 enfants de la prématernelle à la 9<sup>e</sup> année.

Il est précisé que cette demande ne change aucunement les priorités en infrastructures ni les projets capitaux existants du CSAP. À la suite des délibérations, considérant le nombre prévu d'inscriptions, le Conseil est prêt à en faire une motion.

### **Résolution 295-05**

Alfred Benoit, appuyé par Cetus David, propose que le Conseil envoie une lettre urgente à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, conformément à l'Article 3B (1) de la *Pre-primary Education Act* et l'Article 56 (2) des *Governor in Council Education (CSAP) Act Regulations*,

a) lui confirmant les nombres prévus d'inscriptions pour une école dans la région de Torbay (Tobé);

b) lui demandant l'approbation que le CSAP offre un programme de français langue première de Grandir en français à la 9<sup>e</sup> année dans la région de Torbay (Torbé) pour la rentrée scolaire 2023-2024. Les ajouts éventuels des niveaux scolaires de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année seront ajoutés selon les inscriptions;

et

c) lui demandant la confirmation de l'enveloppe budgétaire nécessaire pour l'installation des infrastructures et les frais opérationnels.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 10.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

### 10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

### 10.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

#### 10.4. RAPPORT DU COMITÉ DE TECHNOLOGIE

Philippe Haché présente le rapport du comité de technologie qui avait comme dernière tâche à son mandat de considérer d'avoir plus qu'une réunion régulière en ligne par année. Le comité avait sondé les membres du Conseil à ce sujet et, après avoir fait la synthèse des résultats, le comité recommande au Conseil de prévoir jusqu'à deux réunions régulières en ligne par année, et que celles-ci seraient à la discrétion de la présidence.

Il est noté que les réunions en ligne prévues sont celles qui sont déterminées d'être en ligne en avance. Ceci n'affecte pas les réunions qui sont prévues en présentiel qui se font changer en réunions en ligne en raison d'intempéries.

##### **Résolution 295-06**

Philippe Haché, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil accepte d'avoir jusqu'à deux réunions régulières en ligne planifiées au Calendrier du Conseil chaque année. Cette décision sera à la discrétion de la présidence.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les services de santé dans les écoles;
- La victoire de l'équipe de robotique, les *Techno Ninjas*, du Centre scolaire de la Rive-Sud;
- Le processus pour devenir bénévole dans les écoles;
- Les examens dans les écoles ;
- Le financement de la gouvernance au CSAP.

#### 12. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

#### 13. COMITÉ À HUIS CLOS

Stéphanie Comeau quitte la réunion.

*Clyde deViller, appuyé par Jessica Hinton, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*



14. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Philippe Haché, appuyé par Marcel LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

15. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas personnels 2022-08P, 2023-01P, 2023-02P, et 2022-02P, les cas confidentiels 2023-02, 2023-03, 2023-04, 2023-05, et 2023-06, ainsi que le rapport de suspensions.

**Résolution 295-07**

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Katherine Howlett, propose que le président procède à la signature de la convention collective CSAP-NSTU (CSANE) du 12 décembre 2022 au 31 juillet 2024 qui intègre les décisions de l'arbitrage des différends dans le cas 4146-1583-4166.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 1<sup>er</sup> avril 2023, à l'École acadienne de Truro.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 14 h 10, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Philippe Haché propose de lever la séance.*

---

Marcel Cottreau, président

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative